

**COMMUNE D'ANDELU**

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton de Guerville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**- SÉANCE DU 18 mai 2006 -**

<b>Date de convocation</b>	<b>Date d'affichage</b>	<b>Nombre de membres</b>
18.05.05	18 .05.05	en exercice 9 - présents 6 votants 8

L'an deux mil six, le dix huit mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance exceptionnelle publique sous la présidence de Madame Bougnoteau, Maire.

**Présents:** MM.Benoist, Maréchal, Gireaud, Masson et Ecorchevelle formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :** M.Picardeau qui a donné pouvoir à M.Gireaud et Melle Legrand qui a donné pouvoir à M.Écorchevelle

Absent : M.Bisson

Monsieur Maréchal a été élu secrétaire.

**Objet : Position du Conseil Municipal sur le projet de Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre.**

Vu les informations actuelles sur le projet de la Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre, et le document d'études du dossier établi en 1993,

le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- prononce sa position « contre », à l'unanimité, pour la création de la Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre en « 2 fois 1 voie » ou « 2 fois 2 voies » et tout autre tracé sur le plateau agricole de la commune d'Andelu et des communes environnantes

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

